



L'ALOUETTE



Dessin réalisé par les enfants de l'école communale de Saint-Ganton

Bulletin d'Informations Communales

Juin 2013

Tél : 02 99 08 78 69
Fax : 02 99 08 61 30
e mail : mairie.st-ganton@wanadoo.fr

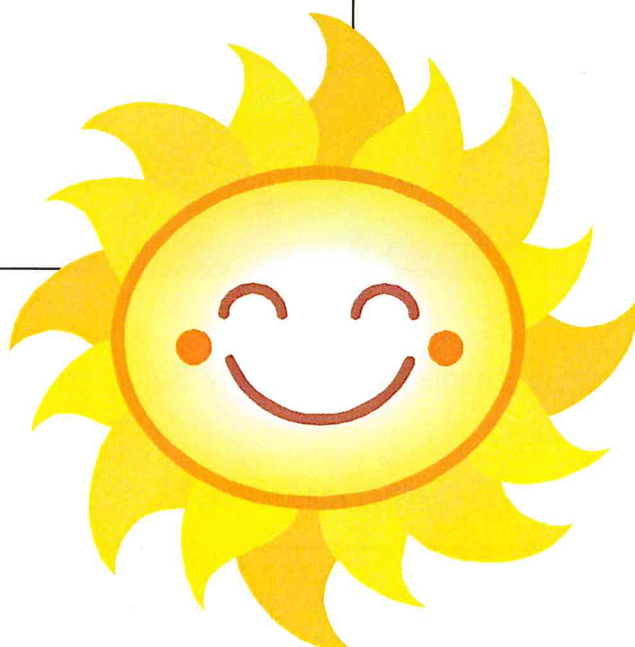
N° 49



Sommaire

Mot du maire	p 3
Vie Municipale	p 4
Social - Santé	p 14
Environnement	p 18
Enfance et Jeunesse	p 21
Vie associative	p 22
Dates à retenir	p 33

La Commission
« Communication »
vous souhaite
de
Joyeuses
vacances.



Mot du Maire



L'année scolaire se termine et a donné entière satisfaction aux élèves et aux parents ainsi qu'aux institutrices. Aujourd'hui, Saint-Ganton peut être fier de cette réussite. Trois classes ont été ouvertes en septembre 2012 avec 65 élèves.

La rentrée prochaine compte 83 élèves inscrits, d'où une quatrième classe demandée à l'Inspection Académique.

Merci à toutes celles et ceux qui, d'une manière ou d'une autre, oeuvrent pour le bon fonctionnement de cette école.

L'aménagement extérieur a été effectué, en partie, en juin. Ce sont les jeunes de la MFR –Maison Familiale Rurale- de Messac qui ont réalisé ces travaux. Merci à eux pour cet engagement et leur participation.

Les travaux d'assainissement collectif de Beaucel vont démarrer en juillet. J'espère que cela n'occasionnera pas trop de gêne pour les habitants de ce village pendant les trois à quatre mois de travaux.

Les prochaines élections municipales sont prévues en mars 2014. Après avoir effectué 3 mandats en temps qu'adjoint et 3 mandats de Maire, je ne renouvellerai pas un nouveau mandat. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée. Je pense avoir toujours travaillé dans l'intérêt général, qui était mon intention, et ne pas avoir frustré trop de personnes. Un maire ne peut pas toujours dire oui.

En tout cas, ça a été pour moi un grand plaisir malgré les inquiétudes et soucis qu'un maire peut rencontrer.

Je souhaite de la réussite à la nouvelle équipe et une longue vie à Saint-Ganton.

Merci à toutes et à tous.

Votre Maire
Bernard GEFFLOT

Vie Municipale

Etat Civil :

Naissances

Rennes :

le 22 Janvier 2013 :

Lili COMPÈRE SOLANS SANCHEZ

Domiciliée « Le Souchais »

Saint-Grégoire :

le 5 Avril 2013 :

Alix, Sophie, Edwige VALENTIN

Domiciliée « Le Foutet »

Toutes nos félicitations aux parents

Mariage

Le 25 Mai 2013 :

Vincent TEMPLÉ et Maryline ELUÈRE

Domiciliés à « La Belle Alouette »

Toutes nos félicitations aux mariés

Décès

Le 14 Juin 2013 :

Roger LECLUZE, 79 ans,

Domicilié à « La Roche »

Nos sincères condoléances à la famille

Permanences

L'Assistante Sociale

La permanence de l'assistante sociale a lieu en Mairie le 3ème mardi de chaque mois **sur rendez-vous**.

Député

La permanence du député, Mr Jean-René MARSAC, ou de son assistant, se tient le 3ème vendredi de chaque mois de 9 h 30 à 12 h, à la mairie de Pipriac, **sur rendez-vous**.

Conseiller Général

Mr PICHOT Franck, Conseiller Général, tient une permanence les samedis matin de 10 h à 11h dans les mairies. Le planning est consultable en mairie.

Infos Pratiques



Le délai de délivrance d'une carte nationale d'identité est de 6 ou 7 semaines, à compter du dossier complet. Quand le dossier exige un extrait d'acte de naissance, il faut ajouter environ 2 semaines, ce qui porte le délai à 2 mois.

Les nouvelles catégories de permis

CATÉGORIES DE VÉHICULES POUR LESQUELLES LE PERMIS EST VALABLE	DEPUIS LE
AM	01/01/13
A1	01/01/13
A2	01/01/13
A	01/01/13
B1	01/01/13
B	01/01/13
C1	01/01/13
C	01/01/13
D1	01/01/13
D	01/01/13
BE	01/01/13
C1E	01/01/13
CE	01/01/13
D1E	01/01/13
DE	01/01/13

Horaires d'ouvertures des guichets du service des permis de conduire de la Préfecture et des Sous-Préfectures en Ile-et-Vilaine

Préfecture d'Ile-et-Vilaine	Matin	Après-midi
Sous-Préfecture de Redon	9h - 12h	Fermé
Sous-Préfecture de Saint-Malo	9h - 12h	13h30 - 16h (Lundi, Mardi et Jeudi)

Plus d'informations sur

www.interieur.gouv.fr

Rubrique Démarches/Permis de conduire



DU NOUVEAU POUR VOTRE PERMIS DE CONDUIRE



Le nouveau permis de conduire en quelques dates...

A partir du 19 janvier 2013, le permis de conduire s'harmonise dans toute l'Union Européenne. Six nouvelles catégories de permis viendront s'ajouter à celles déjà existantes.

19 janvier 2013: Réforme des catégories de permis de conduire, qui concerne tous les usagers de la route, plus particulièrement les professionnels de la route et les conducteurs de deux roues motorisées.

16 Septembre 2013: Permis de conduire au format carte de crédit (projet FAETON) qui sera renouvelable tous les 15 ans.

2014-2033: Remplacement progressif des permis distribués avant le 19 janvier 2013.

Questions - Réponses

Faut-il aller chercher un nouveau permis en préfecture en 2013?

NON; les permis délivrés avant le 19 janvier 2013 sont valables jusqu'au 19 janvier 2033. Les conducteurs seront informés ultérieurement des conditions de reprise de ces permis, qui seront progressivement échangés contre des nouveaux à partir de 2014.

Qui aura un nouveau permis en 2013?

Les personnes qui passent le permis, les renouvellements de permis professionnels, les restitutions après suspensions, les demandes de duplicata après une perte ou un vol.

Les permis roses changent-ils?

OUI; Ils présenteront les 6 nouvelles catégories de permis. Les nouveaux conducteurs (premier permis, nouvelles catégories, renouvellement) recevront ce permis modifié. Il sera valable 1 an et sera échangé contre un permis format carte de crédit en 2014.

Les nouveaux permis de conduire seront-ils valables dans toute l'Europe?

OUI; Les nouveaux conducteurs (premier permis, renouvellement, nouvelle catégorie) recevront un permis rose modifié qui sera valable dans toute l'Europe. Les anciens permis roses seront reconnus jusqu'en 2033.

Les nouveaux permis seront-ils des permis internationaux?

NON; La réglementation antérieure s'applique toujours. Les permis européens pourront servir dans le cadre d'une demande de permis international, mais ne le remplaceront pas.

Qu'est ce que le permis de conduire sécurisé?

Un permis au format carte de crédit sera mis en circulation en septembre 2013. Il remplacera le permis rose. Il comportera des éléments de sécurisation tels qu'une puce électronique.

Permis de Construire accordés

Demandeur	Lieu du chantier	Nature	Accord du
Mr TAUPIN Guillaume	La Manchonnais	Garage	18/04/13

Déclarations Préalables accordées

Demandeur	Lieu du chantier	Nature	Accord du
Mr TEMPLÉ Stéphane	Le Breil	Réhabilitation maison	07/05/13
Mr KERBORIOU Jean	Gominé	Création ouvertures	08/03/13
Mr LEROUX David	La Houle	Panneaux photovoltaïques	08/03/13
Mr DUCLOYER Michel	La Manchonnais	Changement ouverture	09/04/13

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 février 2013 à 20 heures

L'an deux mil treize, le dix-neuf février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 12 février 2013

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mme Patricia BOULAIS, Mr Gilles BELLEIL, Mme Jacqueline BOULAIS, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mme Carole LEROUX, Mr Gérard PROVOST.

Secrétaire : Mr Gérard PROVOST

1 - Renouvellement adhésion à l'association BRUDED – Exercice 2013

Le Conseil Municipal renouvelle son adhésion à l'association BRUDED pour la somme annuelle de 0,25 € par habitant, à savoir 106,25 € au total, pour l'année 2013. Mr Gilles Belleil est le représentant titulaire et Mr René Bourel, le représentant suppléant.

2 - Participation des communes de résidence des élèves au fonctionnement de l'école communale

Les communes de résidence des élèves qui ne disposent pas d'une école publique ont l'obligation de participer au coût de fonctionnement de l'école publique de Saint-Ganton et celles qui disposent d'une école publique peuvent également y participer.

Pour ce faire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Ø de demander aux communes de résidence des élèves présents à l'école publique de Saint-Ganton une participation par élève au coût de fonctionnement de l'école publique,

Ø d'appliquer le coût moyen départemental pour un élève du secteur public applicable à la rentrée scolaire 2012, fixé par circulaire préfectorale n° DCL/2 du 15 juin 2012, à savoir 358 € par élève en élémentaire et 1 075 € par élève en maternelle,

3 - Réforme territoriale – Décision définitive suite à avis du Préfet

Monsieur le Maire donne lecture au conseil municipal de l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2012 qui prévoit, dans son article 1^{er}, l'extension de la CCPR – Communauté de Communes du Pays de Redon- aux communes de Bruc-Sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-Sur-Aff.

Le conseil municipal doit se prononcer sur cet arrêté dans un délai de trois mois à compter de la notification, soit le 27 mars 2013, faute de quoi, l'avis de la commune sera réputé favorable.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet d'extension du périmètre de la CCPR aux communes de Bruc-Sur-Aff, Lieuron, Pipriac, Saint-Ganton, Saint-Just et Sixt-Sur-Aff, à compter du 1^{er} janvier 2014.

4 - Don du Comité des Fêtes

Le conseil municipal accepte la somme de 2 100 € versée par le Comité des Fêtes et décide de la reverser à l'école communale par le biais d'une subvention à l'OCCE.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

5 - Remboursement sinistre tableau de commandes des cloches de l'église

Afin de couvrir les frais relatifs au changement de la commande électrique des cloches de l'église, la mairie a fait appel à l'assurance couvrant les bâtiments communaux, qui propose un remboursement pour une partie des frais.

Le conseil municipal décide d'encaisser le chèque des assurances d'un montant de 812,45 €.

6 - Convention FE.VIL.DEC

La convention passée entre la commune et la Fédération Départementale de Lutte contre les ennemis de la culture d'Ille et Vilaine, pour la période de 2009 – 2012, est arrivée à échéance.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer la nouvelle convention couvrant les années 2013- 2014- 2015 et 2016, ainsi qu'à régler l'adhésion annuelle de 75 € pour l'année 2013.

7 - Modification du parking du commerce pour l'accès aux cars

Mr le Maire informe l'assemblée qu'après contact avec la société TPMT, il s'avère que le devis signé, et validé en réunion de conseil du 29 novembre 2012, ne résoud pas entièrement le problème des cars qui touchent le bitume. De ce fait, la société en question propose un autre devis.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

D'annuler la délibération du 29 novembre 2012 acceptant le devis de 2 136,90 € HT, et donc de 2 555,73 € TTC,

D'accepter le nouveau devis de 2 652,72 € HT, à savoir 3 172,69 € TTC,

De solliciter le Conseil Général pour l'attribution d'une subvention par le biais de la répartition des recettes des amendes de police –dotation 2012, programme 2013.

8 - Convention pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie

Un contrôle des appareils de défense contre l'incendie est effectué tous les ans par les services de la SAUR dont le siège social est à GUYANCOURT 78280. Afin de continuer ce contrôle et l'entretien des appareils précités, la SAUR propose dorénavant de procéder par convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à signer la convention avec la SAUR pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie.

9 – Achat mutualisé –PATA et Balayage des routes

Dans un souci d'économie, d'échelle et de simplification administrative, les élus décident d'adhérer aux groupements de commandes suivant :

Ø Travaux de réparations de chaussées au Point A Temps Automatique –PATA-

Ø Balayage des routes,

Et désignent Pipriac Communauté comme coordonnateur des groupements de commandes.

9bis – Achat mutualisé – Fourniture de peinture pour les tracés des terrains de foot

Dans un souci d'économie, d'échelle et de simplification administrative, les élus décident d'adhérer au groupement de commande pour la fourniture de peinture pour le tracé des terrains de football et désignent la commune de Saint-Malo-de-Phily comme coordonnateur du groupement.

10 - Elagage des arbres en bordure de voies communales

Afin d'épurer certaines voies communales, les élus décident de faire effectuer l'élagage d'arbres en bordure de ces voies, à la charge de la commune et acceptent le devis de l'entreprise SARL COUE CRETE sise à Saint-Martin-Sur-Oust 56200 aux conditions suivantes :

F Lamier : 62,50 € HT de l'heure pour l'élagage

F Chargeur : 40,50 € HT de l'heure pour l'enlèvement des branches et mise à dépôt sur le terrain des riverains.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

11 – SDE –Syndicat Départemental d'Electrification

Il est rappelé qu'en application de l'article L.2224-31 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), l'organisation du service public de la distribution d'électricité en Ille-et-Vilaine a été confiée au SDE35 par arrêté préfectoral en date du 3 novembre 2009.

Le transfert d'une compétence entraîne de plein droit la mise à disposition de la collectivité bénéficiaire des biens meubles et immeubles utilisés, à la date du transfert, pour l'exercice de cette compétence, mise à disposition constatée par un procès-verbal.

De ce fait, le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer le procès-verbal correspondant.

12 - Comité de soutien à l'hôpital de Redon

Le centre hospitalier de Redon, comme beaucoup d'hôpitaux publics à travers la France, rencontre des problèmes budgétaires dus aux conséquences de la tarification à l'acte (T2A) et aux difficultés pour recruter des médecins titulaires ; les surcoûts de l'enveloppe consacrée aux médecins dits « intérimaires » expliquent en grande partie les déficits constatés à Redon depuis 2007, ce qui met en danger la pérennité du centre hospitalier de Redon.

En conséquence, le Conseil Municipal décide :

de s'impliquer dans la mise en œuvre du comité d'appui au Centre Hospitalier de Redon et de participer à l'élaboration du projet hospitalier au service des habitants de la zone concernée, De se faire représenter pour siéger lors des réunions trimestrielles dudit comité par Mme Marie-Jeanne Maillet, titulaire, et Mme Carole Leroux, suppléante,

13 - Adhésion CESU

En réponse à la demande d'un parent dont l'enfant bénéficie de la garderie municipale et de la cantine scolaire, le conseil municipal accepte de procéder à l'inscription de la commune de Saint-Ganton aux services de CESU pour permettre aux parents qui le souhaitent de régler leur facture à l'aide de ce service.

14 - Autorisation du recrutement d'un agent non titulaire compte tenu de l'accroissement temporaire d'activité

Le contrat de l'agent non titulaire pour faire face à l'accroissement temporaire d'activité au sein de l'école communale est renouvelé.

15 - Ecole Communale - Tarif restauration municipale Adultes

Les élus sont informés que les enseignants de l'école s'inscrivent parfois à la cantine scolaire et qu'il n'a pas été délibéré de tarif pour eux. Aussi, le conseil municipal décide de fixer le tarif du repas pour les adultes à 4,50 €.

16 - Trophée du Crédit Agricole

La Commune de Saint-Ganton a remporté le Trophée du Crédit Agricole de Pipriac qui consistait à présenter un projet de développement durable. Pour cela, elle a constitué un dossier sur la fabrication des briques de terre pour les murs de l'école.

De ce fait, le conseil municipal accepte le montant de 500 € alloué par le Crédit Agricole de Pipriac.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

17 – Questions diverses

Rythmes scolaires

Une discussion se met en place sur l'application des nouveaux rythmes à appliquer à la rentrée 2013 ou à reporter à la rentrée 2014. La décision sera prise à la prochaine réunion de conseil.

Budget Primitif 2013

Les grandes lignes du Budget Primitif 2013 sont énumérées.

Titularisation Adjoint Technique

Les élus sont informés qu'après une année de stage, l'adjoint technique en place est titularisé à compter du 1^{er} mars 2013.

Troc Végétal

En préparation du prochain Troc Végétal du 21 avril, Mme Patricia Boulais informe que l'association Micamot de Sixt-Sur-Aff interviendra sur place, dans la cour de l'école.

Aménagement extérieur de l'école

Mme Patricia Boulais informe les élus qu'une cabane en osier est montée dans la cour. Le travail sur l'aménagement extérieur est en cours : il a été demandé des végétaux locaux et ludiques faisant appel aux 5 sens, le tout dans un ensemble épuré.

Formation défibrilateur

Mr René Bourel fait part aux élus qu'il a demandé une formation au défibrilateur à la Protection Civile. Celle-ci demande 10 € par personne bénéficiaire de la formation. Il propose de revoir cette formation qui pourrait se faire à l'automne gratuitement par le fournisseur du défibrilateur.

Arrivée du Père Noël

Un avis favorable est donné pour verser la somme de 150 € à l'école pour une arrivée du Père Noël 2013 particulière.

Inauguration de l'école

L'inauguration de l'école communale est fixée le samedi 13 avril 2013 à 10 h 00.

Aéroport de Notre-Dame-Des-Landes

Mr Gille Belleil demande aux élus municipaux représentant Pipriac Communauté la justification de la prise de position de Pipriac Communauté quant à l'aéroport de NDDL.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 28 mars 2013 à 20 heures

L'an deux mil treize, le vingt-huit mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GANTON, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Bernard GEFFLOT, Maire.

Date de convocation : le 16 mars 2013

Présents : Mr Bernard GEFFLOT, Mr René BOUREL, Mme Marie-Jeanne MAILLET, Mr Gilles BELLEIL, Mme Fabienne COTTAIS, Mr Michel DUCLOYER, Mme Carole LEROUX, Mr Yves LE BON de LAPOINTE, Mr Gérard PROVOST

Absents Excusés : Mme Patricia BOULAIS, Mme Jacqueline BOULAIS

Secrétaire : Mr Gilles BELLEIL

Mme Patricia BOULAIS donne procuration à Mr Bernard GEFFLOT

Mme Jacqueline BOULAIS donne procuration à Mr René BOUREL

1 – Présentation et vote du Compte Administratif 2012 et du Compte de Gestion correspondant

Mr le Maire donne lecture du Compte Administratif 2012 de la commune, qui se présente ainsi :

Section de Fonctionnement	
Dépenses	273 231,47 €
Recettes	350 483,41 €
Excédent de fonctionnement	77 251,94 €

Section d'Investissement	
Dépenses	1 233 867,22 €
Recettes	1 396 769,37 €
Excédent d'investissement	162 902,15 €

Excédent global de clôture	240 154,09 €
----------------------------	--------------

Mr GEFFLOT, Maire, sort de séance lors du vote du CA.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Compte Administratif 2012 de la commune ainsi présenté, ainsi que le Compte de Gestion correspondant.

2 – Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2012 du budget général de la commune

Après délibération, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter l'excédent d'exploitation 2012 s'élevant à 77 251,94 € de la manière suivante :

77 251,94 € compte 110 en financement des charges d'exploitation.

Réunions du Conseil Municipal (suite)

3 – Fixation des taux d'imposition des 3 taxes directes locales en 2013

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer pour l'année 2013 les taux d'imposition suivants :

	ANNEE 2011 (pour mémoire)	ANNEE 2012 (pour mémoire)	ANNEE 2013
* Taxe d'habitation	12,22 %	12,22 %	12,22 %
* Foncier bâti	8,61 %	8,61 %	8,61 %
* Foncier non bâti	26,25 %	26,25 %	26,25 %

4 – Présentation et vote du Budget Primitif 2013

Mr Vrignon, Receveur Municipal, procède à la présentation du Budget Primitif 2013, qui s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 390 408,00 €

Section d'investissement

* Dépenses et recettes qui s'élèvent à 606 292,00 €

Après délibération, le conseil municipal vote à l'unanimité le Budget Primitif 2013 ainsi énoncé au niveau du Chapitre pour la section de Fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'Investissement.

5 - Subventions

Après délibération, le conseil municipal vote les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS COMMUNALES

Amicale Saint-Gantonnaise	129.00 €
·APAR Associations	129.00 €
APAR Achat de revues	146.00 €
Comité des fêtes	129.00 €
Danse Détente	129.00 €
DU MAN	129.00 €
La Dynamique (gymnastique)	129.00 €
R.A.C.I.N.E.S.	129.00 €
Tennis	129.00 €
Société de chasse	129.00 €
Conjuguons nos talents	129.00 €
Anciens combattants AFN	106.00 €
Association Omnisport	440.00 €
COLLEGE St- Joseph PIPRIAC (6 séjours x 48.30€)	289.80 €
COLLEGE du QUERPON Maure (6 séjours)	289.80 €
Mission Locale des Pays de Redon-Vilaine (1.32/habitant x 425)	561.00 €
Mission Locale des Pays de Redon-Vilaine (Cyclomoteurs : 0.10/habitant)	42.50 €
Comice Agricole du Canton de Pipriac	170.00 €

Réunions du Conseil Municipal (suite)

6 - Réforme des rythmes scolaires

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 fixant les règles de l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires comme suit :

- * Les nouveaux rythmes scolaires conduiront à un allègement de la journée de classe de 45 minutes en moyenne.
- * Les heures d'enseignement seront organisées sur neuf demi-journées le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.
- * L'amplitude journalière sera de cinq heures trente minutes au maximum et une pause méridienne sera d'une heure trente minutes au minimum.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de reporter la mise en application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

7- Achat Tracteur Tondeuse

Le tracteur tondeuse actuel ne fonctionnant plus, les élus décident d'investir dans un nouveau matériel. Après étude de quatre devis, le conseil municipal décide de retenir les Etablissements URVOY de Sixt-Sur-Aff pour l'achat

- * d'un tracteur tondeuse de 9 600,00 € HT, à savoir 11 481,60 € TTC avec une reprise du tracteur tondeuse actuel de 600,00 € HT -717,60 € TTC,
- * d'une remorque allant derrière le tracteur tondeuse pour la somme de 1 942,00 € HT, à savoir 2 322,63 € TTC.

8 – Questions diverses

**** Inauguration Ecole Communale***

La date de l'inauguration de l'école communale est fixée au samedi 13 avril. Une discussion sur l'organisation se met en place.

Social - Santé



Notre fonctionnement

Président du PAE: **Franck PICHOT**

Accueil avec ou sans rendez-vous
de 9h à 12h.
Ouverture du lundi au vendredi, fermé le mercredi.

Pour vous recevoir: **Caroline LE BRIS**, responsable,
Laurence BONJOUR, chargée d'accueil.

Où :
36 rue de l'avenir, Bâtiment
Pipriac communauté
35550 Pipriac

Tél. 02.99.34.36.91
Fax. 02.99.92.10.42
pae.pipriac@wanadoo.fr

Le Point Accueil Emploi du canton de Pipriac est une association loi 1901, qui a pour objectifs:

- Lutter contre le chômage et l'exclusion
- Assurer un service de proximité en faveur de l'emploi et de la formation pour tout public
- Apporter un appui dans le cadre de recrutements auprès des employeurs
- Favoriser la mise en place d'actions en faveur d'une insertion durable des personnes
- Participer au développement local et sa promotion, avec d'autres acteurs du territoire

NOS MISSIONS :

- En proximité, accueillir, informer, orienter et accompagner tout public (Scolaires, demandeurs d'emploi, salariés, employeurs, particuliers, sans activités, retraités...) dans le cadre de l'emploi, la formation et l'insertion professionnelle.
- Mettre à disposition les offres d'emploi et informer sur les services de nos partenaires.
- Gérer des offres (définition du besoin de main d'œuvre, information sur les mesures à l'emploi, sur la formation, diffusion, transmission à pôle emploi) et mettre en relation.
- Mettre à disposition les offres de formation, informer sur les dispositifs et service de nos partenaires.

DES ATELIERS :

Multithèmes : pour vous aider à réaliser votre CV, rédiger une lettre, préparer votre entretien...

Simulation d'entretien : en collaboration avec le PAE, des chefs d'entreprises du Rotary Club reçoivent des personnes pour une simulation d'entretien d'embauche. A la suite de l'entretien, un bilan est réalisé sur les points positifs et ceux à améliorer.

Création d'activité : pour échanger sur la création et connaître les éléments clés de la réussite d'un projet d'entreprise.

DES SERVICES :

Point Information Conseil Validation des Acquis de l'Expérience.

e-pass fongecif : Le fongecif Bretagne propose aux salariés résidant sur le territoire la possibilité de s'informer sur le **bilan de compétences** via une webconférence. Dans ce cadre, nous proposons aux personnes relevant du fongecif, salariées en CDI ou CDD dans les secteurs couverts par l'OPACIF, d'avoir un web rendez vous avec le conseiller du fongecif au sein de nos locaux.

Mise à disposition de cyclomoteur.

Social - Santé



**Mission Locale
Jeunes
du Pays
de Redon
et de Vilaine**

Vous pouvez rencontrer votre conseillère en insertion sociale et professionnelle, Guylène PAVIOT.

Appelez la Mission Locale au 02.99.72.19.50. Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.



SPORTS LOISIRS CULTURE

La Mission Locale propose aux jeunes différentes actions dans le cadre de sport loisirs culture dont celles-ci :

- Une initiation-découverte d'actions sportives et/ou culturelles a lieu tous les mois (*pour les dates voir le site internet www.ml-redon.com ou à l'accueil de la Mission locale*).
- Des aides aux départs en vacances peuvent être remises sous condition pour permettre aux jeunes de partir en autonomie : des chèques-vacances d'une valeur de 180 € pour les jeunes ayant signé un contrat CIVIS ou autres accompagnements renforcés ; des sacs Ados proposés par la CAF 35 pour les jeunes de 16-22 ans habitant l'Ille-et-Vilaine : cette aide contient un sac de voyage, des chèques-vacances, des tickets-services, ainsi que des informations de prévention sur la santé.

Renseignements complémentaires à la Mission Locale.

JOB DATING ALTERNANCE

La Mission Locale anime depuis de nombreuses années un programme local de promotion et de développement de l'alternance, qui se décompose en actions mobilisant, en fonction de leur champ d'intervention, l'ensemble des acteurs du territoire engagés sur les questions d'emploi ou de formation.

Cette année est axée sur la rencontre entre jeunes et employeurs. Ainsi, nous organisons un «Job dating Alternance» sur le 3 juillet à la CCI –l'ESLI à Redon.

Afin de connaître les entreprises concernées, ainsi que les postes proposés puis d'obtenir un RDV, il est conseillé de se renseigner auprès de la Mission Locale (02 99 72 19 50).

Au delà de ce temps fort, la Mission Locale accompagne les jeunes en recherche d'apprentissage ou contrat de professionnalisation tout au long de l'année.

MOBILITE

Dans un milieu rural tel que le Pays de Redon et Vilaine, espace où les transports collectifs sont peu présents, le développement des mobilités est un enjeu essentiel en direction du public Jeunes. Au cœur des problématiques de l'insertion sociale et professionnelle, la mobilité constitue un vecteur important vers la formation, l'emploi et l'accès à l'autonomie des jeunes.

Dans ce cadre, la Mission locale cherche à proposer un panel de dispositifs en direction des jeunes

en apportant une réponse au besoin de déplacement : atelier cyclo, conduite accompagnée, module de code de la route...

en apportant une réponse au mode de mobilité choisi : co-voiturage, accompagnement collectif au déplacement...

CALENDRIER DES EXPOSITIONS :

Du 19 août au 13 sept : Les formations

Du 14 au 18 oct : les métiers de la sécurité et de la défense

Du 14 au 25 nov : la santé mentale

Du 7 au 11 déc : les listes électorales – le vote

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

1 rue du Tribunal CS 60287 35602 REDON CEDEX

Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64 Site : www.ml-redon.com

HORAIRE D'OUVERTURE : Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Social



L'épicerie sociale « AU PAIN D'ÉPICES », située rue St Vincent à Pipriac, a procédé, début juin, au renouvellement de son bureau.

Celui-ci est composé de 6 bénévoles :

- ✂ Laurence Olivon (Pipriac),
- ✂ Daniel Moison (Lieurion),
- ✂ Emilie Briand (Lieurion),
- ✂ Yvette Launay (Lohéac),
- ✂ Annie Lecomte (St Just)
- ✂ Martine Possémé (Sixt sur Aff)

Ils forment la nouvelle équipe sous la présidence de Laurence OLIVON.

L'épicerie propose à tous les habitants du canton connaissant des difficultés financières , une aide alimentaire ponctuelle, en lien avec les assistantes sociales du CDAS de Redon.

Si vous souhaitez donner un peu de votre temps libre, n'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter :

- ✂ Laurence OLIVON au 09.51.38.49.96
ou
- ✂ Daniel MOISON au 06.66.60.21.67



Jeunes lycéens étrangers Cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles. Lisa, jeune allemande, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2013 pour une année scolaire. Elle fait partie d'un club de handball et joue du piano. Plus tard elle aimerait enseigner la langue française en Allemagne. Mariana, jeune mexicaine et passionnée par la danse arrivera à partir de Septembre aussi pour un séjour de 10 mois et elle attend une famille avec impatience !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux
Hervelyne Penvern/ Rennes
02.99.87.57.49/ 06.08.69.71.17

Bureau Coordinateur CEI
02.99.20.06.14

Environnement

Compte-rendu de la commission environnement

Aménagement extérieur de l'école

La municipalité a fait appel à la Maison Familiale Rurale de Messac (MFR) pour la conception et la réalisation de l'aménagement extérieur de l'école.

Le choix des végétaux a été suivi par la commission environnement auquel l'association de parents d'élèves était associée. L'objectif était d'avoir à terme une réalisation ludique, épurée et qui demande très peu d'entretien. Lorsque les végétaux seront en plein essor, les enfants pourront :

gouter les pommes, sentir le romarin et la lavande,

voir pousser les jonquilles et perces-neige (qui seront plantés plus tard), entendre le bruit des cheveux d'ange et toucher le paillage naturel. L'ensemble des 5 sens devrait être au rendez-vous. Pour l'instant, laissons les végétaux prendre leur place...

Merci aux élèves de la MFR pour cette réalisation que nous voulions simple et qu'ils ont réalisé selon nos attentes encadrés par deux formateurs.



Le troc végétal – 4ème édition sur la cour de l'école



Pour cette 4ème édition du troc végétal, la commission environnement est à nouveau satisfaite de cette journée (ensoleillée, en plus !!!).

MERCI à **Michel Leroux** pour la démonstration de greffage ; à l'**association Micamot** de Sixt-sur-Aff pour l'atelier « les

plantes au service des plantes » ; aux troqueurs présents avec leurs différents plants et leurs trucs et astuces, conseils en tout genre ; à l'équipe de la **Crémaillère** pour la buvette et restauration ; et à toutes les personnes présentes.



Troc végétal

Pensez à vos boutures et plants

SMICTOM : Nouveau : recyclerie à Pipriac



Smictom des Pays de Vilaine

12 rue Blaise Pascal
ZA de la Lande Rose
35 580 GUICHEN

Tél : 02 99 57 02 50



VAL DE VILAINE

CPIE Val de Vilaine

10 allée des cerisiers
35550 ST JUST
tél : 02 99 72 69 25

Boutique solidaire

Tél : 02 23 30 99 05

[boutiquesolidaire-
re.cprie.pipriac@orange.fr](mailto:boutiquesolidaire.cprie.pipriac@orange.fr)



Association Mode d'Em- ploi

17 rue de l'hôtel de ville
35 470 BAIN DE BRETAGNE

La boutique solidaire de Pipriac, une deuxième

vie pour nos objets... Les déchets de certaines personnes peuvent être des trésors pour d'autres... Avec l'ouverture de la nouvelle boutique solidaire de Pipriac, il est désormais possible de venir chiner des objets à très bas prix ou déposer ceux dont vous n'avez plus l'utilité tout près de chez vous.

OUVERTURE LE SAMEDI 15 JUIN

Boutique solidaire

9 rue du Dolmen

Tél : 02 23 30 99 05

boutiquesolidaire.cprie.pipriac@orange.fr

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h



Les objets proviendront en partie des 7 déchèteries du territoire du Smictom. Le mobilier, les jouets, la vaisselle... encore en bon état sont sélectionnés et proposés. **Grâce à vous, ces objets pourront vivre une deuxième belle et longue vie !** Il est aussi possible de déposer soi même ses objets qui peuvent encore servir à la boutique solidaire.

Pourquoi cette nouvelle boutique ? Depuis 2006, avec la création de la première boutique « Recyclerie » du territoire sur Bain de Bretagne, le Smictom propose déjà aux usagers de consommer autrement et de réduire les déchets en donnant ou en achetant des objets de seconde main. Cependant, le territoire compte 46 communes adhérentes et la boutique de Bain est essentiellement fréquentée par les locaux. L'idée, avec l'ouverture d'une seconde boutique solidaire, c'est de **poursuivre la promotion du réemploi et d'améliorer le service aux habitants en élargissant les points de vente.**

Le partenariat avec les associations : clé de la réussite du développement des boutiques solidaires sur le territoire ! C'est l'association Nature et Mégolithes labélisée CPIE de Saint Just qui est gestionnaire de la boutique de Pipriac. Cette ouverture est le prolongement de l'action en faveur du développement durable que conduit le CPIE depuis 10 ans. Trois personnes travailleront à la boutique pour donner une seconde vie aux objets.

Une convention de partenariat avec l'association Mode d'Emplois, titulaire du marché du Smictom pour le développement de la recyclerie sur le territoire, a été signée le mercredi 15 mai. L'objet de cette convention permet d'établir un règlement commun aux différents points de vente pour une harmonisation de la qualité de service aux usagers. Elle permet également à l'association Nature et Mégolithes de bénéficier des retours d'expérience de l'association Bainaie Mode d'emplois.

Pratique :

dépôt les objets pouvant être réutilisés : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Ouverture à la vente : du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

En cas de besoin il est possible de demander un enlèvement au domicile, moyennant une participation financière.



Just AMAP Porte

Des produits locaux, frais et sains

L'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP) propose de soutenir des producteurs locaux qui ont des pratiques respectueuses de l'environnement. Les consommateurs s'engagent à leur acheter leurs produits chaque semaine sur la durée du contrat. Cela permet de garantir un revenu stable pour les producteurs et de les conforter dans leur démarche écologique.

Nouveau : Tisane

Virgine Philippe, Productrice cueilleuse au « Très petit jardin » à Saint-Anne nous a proposé une vente ponctuelle de tisanes, voici quelques unes d'entre elles :

Couette : Verveine, Millepertuis, Pavot de Californie, Lavande

Energie : Menthes, Ortie, Frêne, Romarin, Thym, Sarriette

Jouvence : Ortie, Calendula, Menthe aquatique, Achillée, Pensée sauvage, Camomille

D'autres ventes ponctuelles pourront avoir lieu courant de l'année

Manger sain, local, équitable à un coût raisonnable c'est possible.

Face aux questions que posent les pratiques de l'agro-industrie aujourd'hui et à la nécessité pour chacun de satisfaire ses besoins de base, les AMAP apportent des solutions concrètes pour maintenir l'emploi local, ainsi qu'une alimentation saine et variée.

Toutes les infos sur notre site internet :

www.justamapporte.net

Pour nous contacter par e-mail : contact@justamapporte.net - Par téléphone : 06 84 97 04 67

Distribution le vendredi de 17h30 à 19h - La Belle

Allouette à Saint Ganton

Les produits hebdomadaires:

Légumes : paniers hebdomadaires avec la SCEA Nevoux-Renaud, St Ganton

Œufs : Philippe Rouxel, Rieux

Fromage : SCEA La Pinais Messac

Les produits bi-Mensuels:

Fromage : SCEA La Pinais Messac

Les produits Mensuels:

Poulets : Chantal Pouly, St Just

Les produits Ponctuels :

Veau, boeuf: Christian Guemené, St Just

Boeuf: Pascal Pouly, St Just

Agneau : Franck Geffray Saint Anne

Enfance - Jeunesse

LA PREMIÈRE ANNÉE DE L'ÉCOLE COMMUNALE S'ACHÈVE ...



Riche en nouveautés pour enfants, parents, municipalité et équipe enseignante, cette année scolaire 2012-2013 touche à sa fin.

Voici donc en quelques lignes quelques grands moments de cette première année de l'école communale.



Le jardin pédagogique prend vie grâce aux plantations plus ou moins fructueuses des élèves ...

Les enfants de cycle 2 et cycle 3 ont participé à des ateliers de vannerie et à la réalisation des cabanes en osier de la cour.

Les enfants de moyenne section ont tous appris à faire du vélo sans roulettes et à mieux maîtriser leur vélo. Bravo à eux !

Les enfants de GS-CP-CE1 ont bénéficié de séances de piscine pour se familiariser avec l'eau et se déplacer dans l'eau sans craintes. Ils y ont tous pris plaisir.



Dès la maternelle, les enfants s'initient à l'utilisation du tableau interactif pour leur plus grand plaisir.

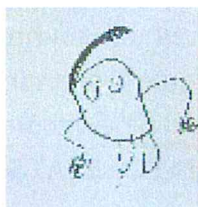
Les élèves de CP et CE1 se sont initiés au tricot avec le club de tricot et des parents ou bénévoles.

Les élèves de l'école ont reçu près de 200 livres de la part de l'OCCE en octobre.

Chaque classe a bénéficié de l'intervention de Jacky Sourdrille, enseignant intervenant en culture galloise qui a permis aux enfants de se familiariser avec la culture locale. Cette intervention s'achèvera par la fête du chant traditionnel à Sainte-Marie le 18 juin.

Tous les enfants de l'école se sont retrouvés pour une sortie de fin d'année en milieu marin : visite de l'aquarium de Vannes le matin, bateau pour l'île d'Arz et pique-nique sur la plage le midi, jeux sur la plage l'après-midi ... sous le soleil !

Nous clôturerons cette année par un pique-nique avec tous les enfants le vendredi 5 juillet. Bienvenue aux familles qui souhaitent se joindre à nous.



L'équipe enseignante

Illustrations : bonhommes des élèves de l'école de la TPS au CM2



Amicale Saint Gantonnaise

VERS L'OUVERTURE D'UNE
4^{ème} CLASSE !

L'Amicale de parents d'élèves de St Ganton continue son dynamisme à travers l'organisation de ses traditionnels rendez-vous, importants pour les parents mais également pour la vie de l'école

Ces derniers mois ont été marqués par :



- ✂ La traditionnelle **CHASSE AUX OEUFS** le dimanche de pâques sous une météo peu printanière. Malgré le temps, une soixantaine d'enfants sont partis à l'assaut des 600 oeufs cachés, qui avaient été peints par les enfants 15 jours avant.
- ✂ Le **2ème VIDE GRENIER** sous la pluie ! 20 exposants, ont malgré tout déballé le matin. Un grand merci aux parents d'élèves, exposants, associations locales et visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette journée !

Et à l'école : que se passe t'il ???? Quelques chiffres :

- Rentrée 2012 : 62 enfants
- En cours d'année, plus de 70 enfants
- Inscriptions rentrée 2013 à ce jour : 83 enfants

Et tout nous laisse à penser l'ouverture d'une 4^{ème} classe à la rentrée. En effet, l'association de parents d'élève, aspire très fortement à l'ouverture de cette 4^{ème} classe pour :

- * Le **BIEN ETRE** de nos enfants
- * Une **MEILLEURE REPARTITION DE L'EFFECTIF**
- * Une **MEILLEURE QUALITE D'ENSEIGNEMENT**

**PROCHAIN
RENDEZ - VOUS
MOULES FRITES
Samedi 6 octobre 2013**

L'école dispose de la capacité à accueillir cette 4^{ème} classe. C'est pourquoi, nous encourageons tous ceux et celles qui souhaitent inscrire leur enfant ou communiquer autour d'eux à prendre Rendez-vous ou informations, auprès de la Mairie de St Ganton.

LES PARENTS D'ELEVES de L'AMICALE SAINT GANTONNAISE

Cercle de l'Eternelle Jeunesse

Nous avons repris nos activités 2013 avec la tenue de notre Assemblée Générale le MARDI 22 JANVIER.

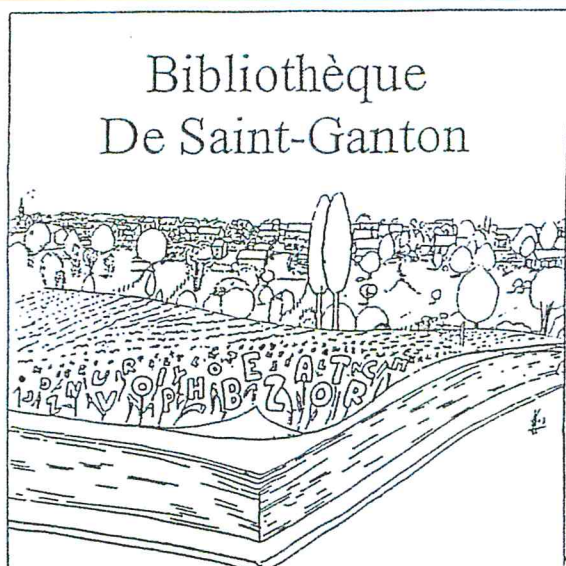
Cette année, nous avons fait précéder les comptes-rendus, élection et remise des cartes par un délicieux déjeuner que les 41 adhérents présents ont beaucoup apprécié, d'autant que ce jour-là, nous fêtions les 80 ans de notre Président, Henri BRUNARD et de Marie : ils nous ont offert le dessert bien arrosé et nous leur avons fait le cadeau d'un joli miroir gravé personnalisé.

En ce mois de Juin, pour notre sortie d'été, nous retournons à la « Paillote du Pont » en Sainte-Marie. Cette journée de plein-air, avec bon repas et distractions, a fait l'unanimité l'an passé, donc, nous gardons l'idée pour cette année.

Après nos « vacances » nous ferons la rentrée en Septembre avec notre traditionnel pique-nique... mais, n'allons pas trop vite, profitons de cet été que nous espérons beau après ce fichu printemps !

La secrétaire,
M-P. Bourhis





Bibliothèque



Votre bibliothèque vous propose pour l'automne de bons moments à partager ensemble sous le signe de la convivialité et du rire.

Le SAMEDI 26 OCTOBRE, nous vous convions à une sortie dans les bois avec cueillette de champignons. Nous bénéficierons de l'aimable accompagnement de Madame Annick LE-FEBVRE, membre de l'Association Mycologique du Pays Rennais qui, au retour de cette cueillette, nous fera un exposé sur les spécimens ramassés et nous conseillera sur « les bons et les mauvais » !

Le MERCREDI 30 OCTOBRE, salle du FAR à SAINT JUST, nous organisons pour tout le monde le spectacle « MAGIE, RIRES et BALLONS » conçu par Gérard SOUCHET, artiste rennais du « Carré magique », véritable fantaisiste débordant d'humour. Ce spectacle est adapté aux différentes tranches d'âges, des plus petits aux plus grands. D'autres informations vous seront données sur ces deux événements début septembre par voie d'affiches et de prospectus.

Avant la fin du mois de Juin, nous allons faire le choix à la Médiathèque de PIPRIAC de 150 nouveaux ouvrages ; n'hésitez pas à venir à nos permanences de Juillet faire vos provisions pour les vacances.

Nous vous souhaitons un bel été avec, sous la main, les livres qui offrent toujours le bon moyen de s'évader.

L'équipe des bénévoles

**Notre bibliothèque sera fermée en AOÛT pour les congés –
Réouverture le SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2013**

La Dynamique

Comme chaque saison les cours prennent fin vers mi juin. Et c'est pourquoi nous nous retrouvons pour un repas qui cette année a eu lieu au restaurant le Bellevue à Pi-priac.

C'est pour nous l'occasion de passer une agréable soirée tous ensemble. Nous remercions aussi Matthieu notre professeur et le retrouverons pour la saison prochaine pour la 4ème année consécutive.

Pour toutes personnes qui seraient intéressées pour nous rejoindre sont invitées à se renseigner auprès de l'association La Dynamique, deux séances seront offertes pour la découverte du cours.

Vous pouvez contacter Mme Carole Leroux au 06/61/81/98/76.

A bientôt pour la rentrée qui se fera le mercredi 18 septembre 2013 à 20h15 à la salle polyvalente de St Ganton. Nous comptons sur votre présence.

En attendant nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été.

Le bureau.





A.O SAINT GANTON

Après la descente de l'année dernière, l'équipe Première avait à cœur de retrouver le parfum de la D3. Malgré l'arrivée de nouveaux joueurs et la présence bénéfique d'un coach, Yoann GOUGEON, l'équipe s'est effondrée en deuxième partie de saison. Ceci est dû au relâchement de quelques joueurs de l'équipe A. Elle termine finalement 4^{ème} de son groupe.

L'équipe B a quant à elle, réussi une saison remarquable en finissant 4^{ème} de son groupe, coachée par Sébastien MOUREAUD.

Pour les vétérans, l'année s'est déroulée dans une bonne ambiance.

Concernant les jeunes, le club quitte l'entente avec Pipriac et le Pays d'Anast. Dorénavant, Saint-Ganton sera associé avec les clubs de Pipriac, Lohéac et Lieuron.

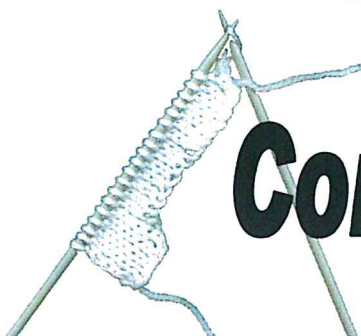
Pour toutes inscriptions (Jeunes, Séniors et/ou Vétérans), prendre contact avec Guillaume BOUREL au 06.63.97.59.54

Le club a fêté ses 30 ans le 1^{er} Juin dernier. Durant cette journée, anciens et nouveaux joueurs, petits comme grands, ont pu s'affrontés pour un mini tournoi. La journée s'est clôturée par un repas servi par le traiteur «Au Fin Gourmet» de Crevin. Merci à toutes les personnes ayant participé à cet anniversaire.

L'assemblée générale s'est déroulée le 19 mai dernier avec pour objectif : la montée de l'équipe A. A ce jour, le nouveau bureau n'est pas réélu.

Date à noter : Tournoi Corpo le dimanche 21 juillet 2013 à 13h30 (3 licenciés maximum et tennis obligatoire)

Bonnes Vacances a tous



Conjuguons nos talents

Nos rendez-vous du jeudi sont toujours aussi agréables, des liens se sont tissés après de belles rencontres.

Depuis quelques mois, Vanessa, une jeune éleveuse de chèvres Angora, installée à Messac, s'est jointe à nous.

Qui dit chèvre Angora dit laines magnifiques, un vrai bonheur pour les tricoteuses que nous sommes.

Un temps fort ce semestre : le partenariat avec l'école et la rencontre avec les élèves de Nadia (GS, CP, CE1) à qui nous avons fait découvrir les rudiments du tricot pendant plusieurs semaines. Très intéressés, ils apprennent très vite et en redemandent.

Des mamies ont dû ressortir des tiroirs, des aiguilles à tricoter et des laines oubliées.

Magnifique exemple d'échange intergénérationnel très enrichissant pour tous. A réitérer..

Ysaie, Hannelle et Jule



AMANDINE ET CANELLE





S^T-GANTON

à l'Etang de Belle-Perche

GRANDE

JOURNEE *de détente*



de 8h30 à 12h : inscription 9 €

de 14h30 à 18 h : inscription 5 €

pour la journée : inscription 12€

2 CONCOURS DE PECHE

110 Kgs de Truites

CONCOURS DE PALETS

2 JOUEURS - 4 PALETS

à partir de 14h30, inscription 10 € par équipe

Coupes et nombreux lots - jeux divers

Organisé par le Comité des Fêtes



Tout d'abord, merci à toutes les personnes qui ont participé à notre repas et nous vous donnons rendez-vous aux alentours du 1er avril 2014. Je voudrais aussi remercier Mme Laurent Irène qui a mis à notre disposition sa cabane du côté de la Vionnais et sur le petit coin de terre, nous avons mis de la jachère fleurie que vous pouvez voir en passant.

Pour cette année, nous avons eu l'autorisation de tirer les renards à partir du 1er juin, ce qu'on appelle un tir d'été. Ces tirs d'été se font principalement tard le soir et le matin de bonne heure. Ne vous étonnez donc pas d'entendre quelques coups de carabine ; ils sont effectués pour l'instant uniquement par le président. Et j'ai une pensée bien particulière pour tous ceux qui ont eu des dégâts dans leur poulailler.

Nous avons mis aussi en place un tas de souche afin de retenir les lapins du côté de Belle-Perche. Merci à René pour son coup de main.

Pour la 2ème année, dans le cadre du programme AGRIFAUNE, la FC 35 propose des mélanges de cultures intermédiaires (couvert hivernaux / CIPAN) favorables à la petite faune de laine et à la biodiversité en milieu cultivé.

Le blé noir a été mélangé avec de la moutarde, de la phacélie et du radis fourrager (mélange conforme à la directive nitrates).

Le blé noir, comme la phacélie, sont très mellifères (ressources alimentaires pour les insectes butineurs et pollinisateurs).

De plus, le blé noir produira des graines très utiles aux oiseaux sédentaires et migrateurs durant tout hiver.

Grâce à l'implication des chasseurs et des agriculteurs, 400 hectares ont été implantés en août 2012. **Des milliers d'hectares restent encore à conquérir ...** pour l'automne 2013.

N'hésitez pas à faire la promotion de ces couverts auprès des agriculteurs que vous connaissez !!!

Les quatre types de couverts proposés sont prévus pour les semis après moisson et avant un futur maïs. L'implantation doit avoir lieu avant le 20 août.

La FDC 35 apportera une aide à l'agriculture de 5€/ha implanté (sous réserve que l'implantation ait lieu avant le 20 août).

Plus d'information sur : www.fdc35.com Votre contact : P. Baudron
Tél. : 06 07 16 42 77 : p.baudron@fdc35.com





LA CROIX DU BRILLAC

Des questions

« Pourquoi relever un menhir ? », s'est interrogé Yannick LECERF (1) samedi 19 mai à St-Just. « Chaque pierre dressée nous raconte quelque chose. Les menhirs portent le souvenir ». Les **croix de chemins** ont aussi leur langage. Certaines sont très anciennes.

A St-Ganton, la Croix-Rouge était une « *croix de famille* » en bois dite « *celtique* » mais son micro-toponyme réveille le souvenir des Templiers (2) présents à Carentoir, à la Coefferie en Messac, ...

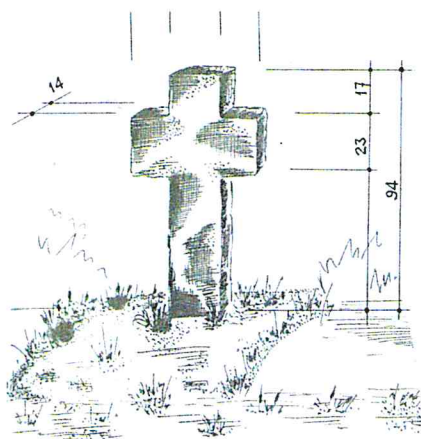
Pierre LEBRETON (3) a collecté la légende de « *la sauvageonne des Chevaleries* » associée à ces chevaliers et aux menhirs de ce lieu-dit de Guipry. A St-Just et à Langon, ce sont des « *Demoiselles* » qui au lieu d'aller aux vêpres ont été transformées en pierres.

La croix du Brillac

Elle est tombée en décembre 2012. Est-ce une croix de famille, une croix historique ? Un collectage a été réalisé au début des années 1990 (4). René MASSIOT de Gominé et Mme GRAZAI, sœur de Célestine POULAIN nous ont donné la même version d'une croix de Révolution, où « *un prêtre y a été enterré* ». A ce jour, aucune archive écrite n'a été retrouvée, contrairement à sa voisine du bois d'Allérac et celle du Rosais en Pipriac.

Typologie et matériau

C'est une croix latine en schiste.

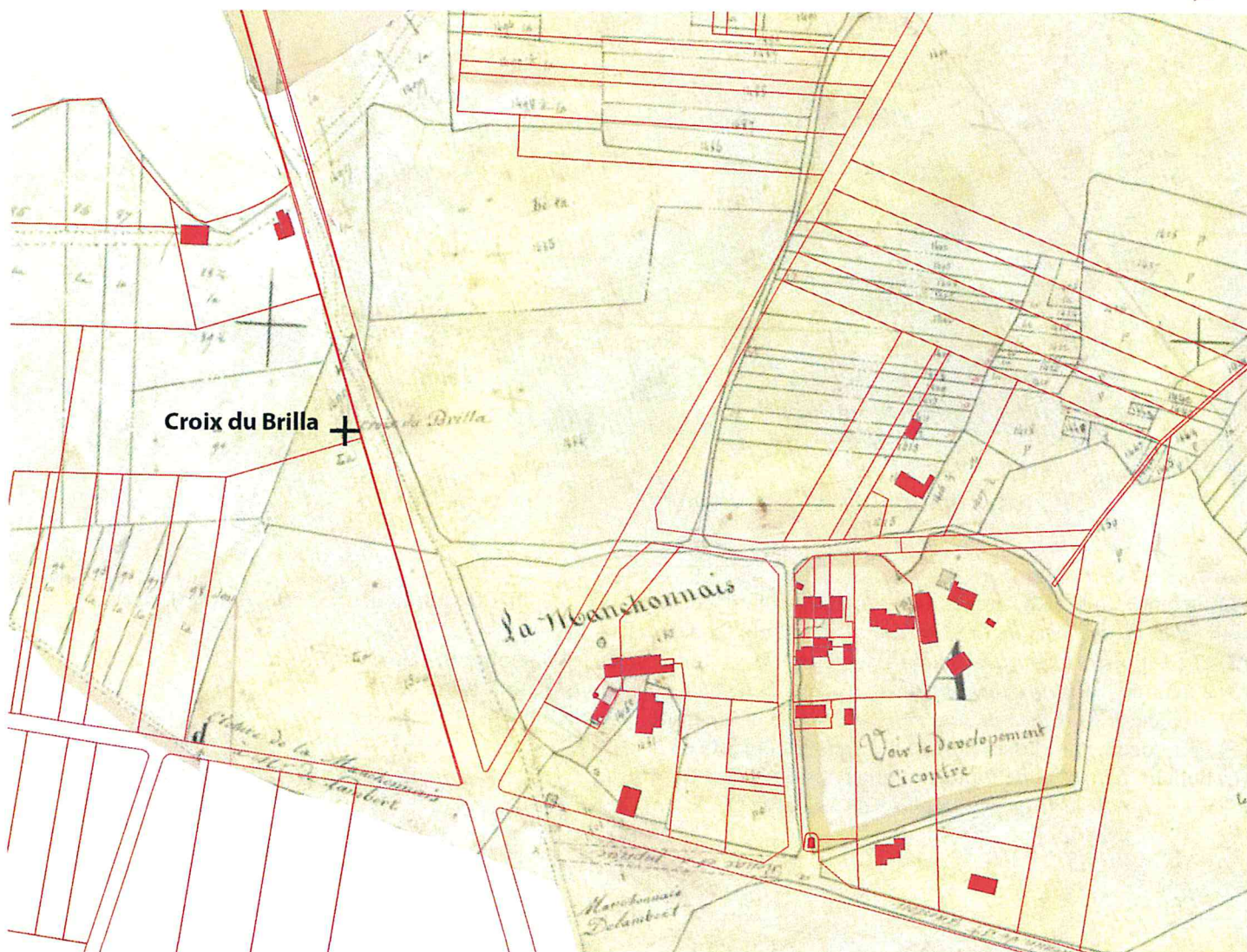


Le cadastre de 1831 dit « napoléonien »

La « *croix du Brilla* » est placée sur une parcelle difforme (n°1499, section D6), d'une superficie de 1 ha et 20 ca. Elle s'étire de part et d'autre d'un carrefour de quatre chemins et a pour micro-toponyme la « *perrière du brilla* ». La carrière du Brillac dont le dernier chef carrier connu est Victor POULAIN, est probablement en activité. A cette époque Jan DELAMBERT fils en est le propriétaire, avec la métairie de la Manchonnais. Cette famille résidait au manoir du Tertre Boisjean en Pipriac (pages 138 et 139, « Histoire de Pipriac » de Albert POULAIN et DELAMARCHE édité en 1998, association Kistinen).

La route départementale n°59

Elle conduit de Quédillac à Beslé. Les routes départementales françaises naissent avec la Révolution de 1789. Le premier tableau officiel paraît suite au décret du 7 janvier 1813. Cette route suit l'ancien tracé du Chemin de Grande Communication n°27 qui allait de Guéméné à Dinan. Il a été redressé de 1847 à 1851 (5). Ce projet ne s'est pas passé sans heurts. La croix du Brillac a été replacée sur le talus, en rive droite.



En rouge, le cadastre actuel

Deux croix de la Révolution : bois de la censive à St-Just et le Rosais en Pipriac

Ont-elles été façonnées pour ces événements, ou sont-elles des croix dites de réemploi ? Elles ont en commun leur mode d'assemblage : elles sont tenues verticales, par un socle. Selon les sources, il s'agit d'un prêtre assassiné pendant la période de « la Terreur ».

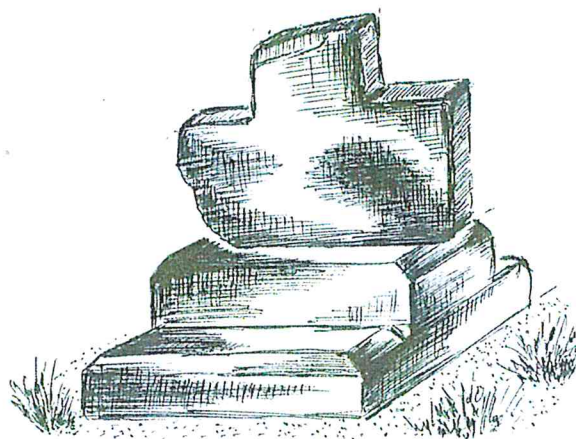
Allérac en St-Just, bois de la censive

Plus connues sous le nom du bois de la Censive, les parcelles n°11 à 20, section H du cadastre de 1831 voisines du château au nord-ouest tirent leur signification du mot **cens**. C'était la redevance due par le vassal pour les terres tenues dans la directe du seigneur. La croix rappelle un événement de la chouannerie qui s'est déroulé fin 1794 (6). Suite à un accrochage entre républicains et chouans au port de Guipry, un républicain est fait prisonnier et la troupe fait halte dans ce taillis d'Allérac. Il est alors exécuté et enterré en ce lieu. Longtemps, la mémoire populaire a cru à l'assassinat d'un prêtre.

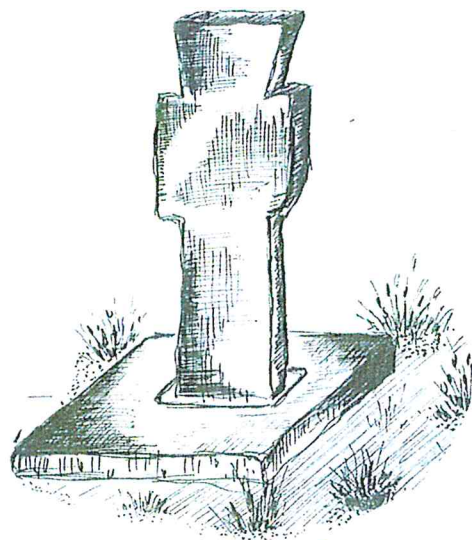
La croix du Rosais, en Pipriac

Proche du village du Madrid, elle fait face à une croix qui commémore un événement de la Libération en août 1944 dont le socle est un menhir provenant du village de Bel-Air en St-Just. Là aussi, la version du prêtre est controversée. Adolphe ORAIN (7) parle « d'un prêtre réfractaire assassiné par les bleus et sommairement entermé dont la main surgit de la tombe pour réclamer justice ».

Albert POULAIN et DELAMARCHE notent qu'il s'agit d'un prêtre jureur (assermenté) tué par les chouans (pages 208 et 209, « Histoire de Pipriac »).



Croix d'Allérac



Sources :

- (1) membre du CNRS, archéologue préhistorien, découvreur des menhirs de Monteneuf, a relevé avec l'association « *Sur les chemins de la Mémoire* », une motte féodale à Betton
- (2) exposition « *Histoire de Redon - Les Templiers* » juillet-août 1993, cloître St-Sauveur
- (3) auteur de « *Histoire de Guipry* », « *Contes et légendes* », « *Sous la botte allemande* »
- (4) St-Ganton – *Le chemin des croix* , cahier de la Mémoire consultable à la bibliothèque
- (5) voir documents classés aux ADIV sous la cote 3 O 652
- (6) bulletin paroissial de Pipriac, janvier 1955 : « *Pipriac sous la Terreur : François DURAND ...* »
- (7) « *La chouannerie en pays gallo* » de Adolphe ORAIN ((1834-1918), page 82



Quelques dates à retenir ...

Comité des Fêtes

Concours de pêche

Dimanche 7 juillet 2013

Foot

Tournoi Corpo

Dimanche 21 juillet 2013

Classes 3

Samedi 7 septembre 2013

Eternelle Jeunesse

Pique-Nique

Mardi 24 septembre 2013

Amicale saint Gantonnaise

Repas Moules Frites

Samedi 5 octobre 2013

CCAS

Repas des Aînés

Dimanche 20 octobre 2013

APAR Bibliothèque

Sortie champignons

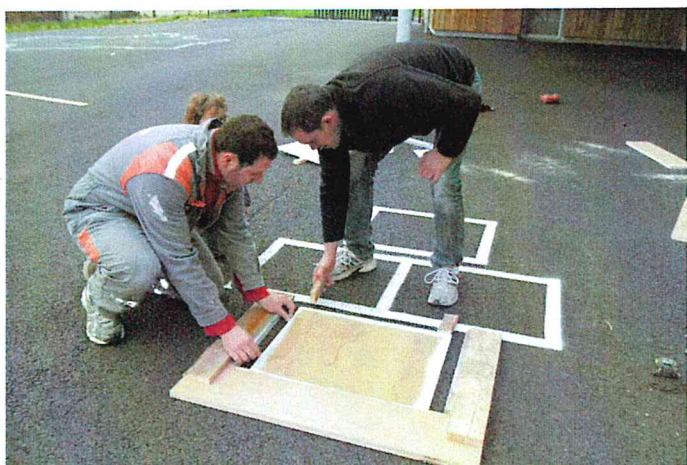
Samedi 26 octobre 2013

APAR Bibliothèque

Salle du FAR St Just

Mercredi 30 octobre 2013

Spectacle « Magie, rires et ballons »



Janvier 2013— réalisation de la marelle sur la cour de l'école (Association de parents d'élèves)



Avril 2013 - Chasse aux œufs (Association de parents d'élèves)



Avril 2013 - Troc végétal (commission environnement)



Octobre 2012— Repas moules-frites (Association de parents d'élèves)



Juin 2013 - 30 ans du club de foot (AO St Ganton)



Juin 2013— création d'un terrier à lapin (Association de chasse)



Juin 2013—Aménagement extérieur de l'école par la MFR de Messac (municipalité)